

Monsieur Édouard PHILIPPE

Premier Ministre

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75700 Paris

Paris, le 7 mars 2019

Pour réussir la transition énergétique, utilisons toutes nos énergies renouvelables.

Monsieur le Premier ministre,

Notre pays va définir très prochainement sa politique énergétique pour les dix années à venir, à travers l'adoption de sa « Programmation Pluriannuelle de l'Énergie » (PPE), actuellement en consultation. La France dispose de gisements formidables d'énergies renouvelables. Si le projet de PPE reconnaît à un très bon niveau la contribution de plusieurs filières –bois, éolien terrestre, solaire photovoltaïque notamment– à la transition énergétique, d'autres ne nous semblent pas, pour l'instant, considérées à la hauteur de leur immense potentiel environnemental et économique.

Alors que nous disposons du deuxième espace maritime au monde, nous devons davantage nous tourner vers la mer. Les énergies marines renouvelables –dont l'éolien en mer flottant ou posé– représentent un atout énergétique très important permettant de capter des vents plus puissants et plus constants qu'à terre : dès 2030, elles pourraient produire près de 10 % de notre électricité. Elles sont aussi un atout économique. Avec 18 500 MW d'éolien en mer posé déjà installés en Europe, nous disposons d'une technologie mature, capable de générer de l'électricité à un coût très proche des prix de marché. Enfin, les énergies marines renouvelables représentent une formidable opportunité industrielle pour notre pays : les six premiers parcs éoliens en mer qui verront bientôt le jour généreront à eux seuls près de 15 000 emplois et permettront d'ancrer des équipementiers d'envergure internationale sur notre territoire, avec plusieurs usines de production de pales et de nacelles, d'éoliennes ou de fondations à la clé. Il convient également de ne pas ignorer les autres technologies EMR, dont l'hydrolien, qui contribueront à leur mesure au mix énergétique, en particulier pour les zones non interconnectées et à l'export.

La France dispose, également, d'autres atouts essentiels : son agriculture et son savoir-faire en matière d'économie circulaire, qui nous permettent de produire du gaz renouvelable. Cette forme d'énergie participe à la décarbonation du secteur énergétique et des transports et à l'indépendance énergétique des territoires en substituant des énergies renouvelables aux énergies fossiles. Elle valorise nos déchets. Elle apporte un complément de revenus aux agriculteurs, les implique dans la transition énergétique et bénéficie au développement économique, notamment par la création d'emplois locaux et non délocalisables. Elle contribue enfin à au renforcement de l'autonomie énergétique de la France, réduisant sa vulnérabilité vis-à-vis des pics de renchérissement des prix des énergies et des risques de coupures lors de tensions diplomatiques internationales.

Alors que ces deux filières, énergies marines renouvelables et gaz renouvelable disposent d'atouts évidents, leur place dans le projet de feuille de route énergétique présentée par le Gouvernement reste aujourd'hui limitée. A l'heure où 97% des Français expriment leur confiance dans les énergies renouvelables (sondage OpinionWay), nous devons aller plus loin ! Ne nous arrêtons pas au milieu du gué, alors que des efforts importants ont déjà été entrepris pour soutenir ces filières et que vous avez impulsé la simplification du cadre réglementaire de leur développement. Donnons-leur

désormais une vraie perspective à travers des objectifs plus ambitieux dans la PPE – au moins 1 GW par an pour l'éolien en mer et une trajectoire de baisse des coûts réaliste qui préserve notre capacité à porter la part de gaz renouvelable à 10% de notre consommation d'ici 2030 - tout en restant, bien sûr, attentifs aux dépenses de l'État.

Sachons mesurer les retombées sociales, économiques, territoriales, environnementales, de ces filières, qui positionnent le soutien public aux énergies renouvelables non pas comme un coût, mais comme un investissement stratégique. Un investissement par lequel notre pays prépare son avenir en se donnant les moyens de produire son énergie, chez lui, à un prix prévisible, mobilisant des technologies compétitives, renouvelables et respectueuses de l'environnement.

Au-delà des enjeux climatiques, conforter la place des énergies renouvelables dans la prochaine PPE, c'est aussi doter nos concitoyens, nos entreprises et notre pays de leviers opérationnels pour agir sur le pouvoir d'achat.

Nous restons à votre disposition pour avancer sur ces sujets, par exemple, lors d'une prochaine rencontre commune.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

Liste des 120 députées et députés signataires : Matthieu Orphelin, Jean-Charles Larssonneur, Audrey Dufeu Schubert, Jimmy Pahun, Barbara Pompili, Philippe Bolo, Yannick Kerlogot, Didier Le Gac, Gwendal Rouillard, Patrick Vignal, Annaïg Le Meur, Sandrine Le Feur, Graziella Melchior, Liliana Tanguy, Erwan Balanant, Bruno Joncour, Alain Perea, Eric Bothorel, François André, Gaël Le Bohec, Nicole Le Peih, Paul Molac, Patricia Mirallès, Bérangère Abba, Eric Alauzet, Christophe Arend, Sophie Auconie, Delphine Bagarry, Géraldine Bannier, Ericka Bareigts, Stéphane Baudu, Mounir Belhamiti, Justine Benin, Philippe Berta, Anne Blanc, Christophe Bouillon, Pascale Boyer, Anne-France Brunet, Stéphane Buchou, Lionel Causse, Annie Chapelier, Sylvie Charrière, Guillaume Chiche, Mireille Clapot, Jean-Michel Clément, Paul-André Colombani, Jean-Pierre Cubertafon, Yolaine de Courson, Jennifer De Temmerman, Jeanine Dubié, Nicole Dubré-Chirat, Frédérique Dumas, Stella Dupont, Bruno Duvergé, M'jid El Guerrab, Sarah El Haïry, Agnès Firmin Le Bodo, Isabelle Florennes, Bruno Fuchs, Olivier Gaillard, Patricia Gallerneau, Laurent Garcia, Guillaume Garot, Guillaume Gouffier-Cha, Fabien Gouttefarde, Yannick Haury, Danièle Hérim, Hubert Julien-Laferrrière, Stéphanie Kerbarh, Jacques Krabal, Sonia Krimi, François-Michel Lambert, Mohamed Laqhila, Frédérique Lardet, Florence Lasserre, Lise Magnier, Jacques Maire, Jacques Marilossian, Sandra Marsaud, Didier Martin, Denis Masségli, Jean-François Mbaye, Marjolaine Meynier-Millefert, Bruno Millienne, Sandrine Mörch, Cécile Muschotti, Sébastien Nadot, Bertrand Pancher, Sophie Panonacle, Patrice Perrot, Maud Petit, Valérie Petit, Béatrice Piron, Dominique Potier, Josy Poueyto, Florence Provendier, Hugues Renson, Cécile Rilhac, Véronique Riotton, Laurianne Rossi, Maina Sage, Nathalie Sarles, Jean Bernard Sempastous, Olivier Serva, Gabriel Serville, Bertrand Sorre, Sira Sylla, Aurélien Taché, Stéphane Testé, Vincent Thiebaut, Huguette Tiegna, Élisabeth Toutut-Picard, Frédérique Tuffnell, Nicolas Turquois, Hélène Vainqueur-Christophe, Laurence Vanceunebrock-Mialon, Cédric Villani, Stéphane Viry, Martine Wonner, Jean-Marc Zulesi